

Fiche terminologique n°142

TERME ÉTUDIÉ : accreditation

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : gestion de l'enseignement : établissement d'enseignement, programme d'études

DÉFINITION : Recognition and approval of the academic standards of an educational program or institution by some external impartial body of high public esteem.

CONTEXTE : "Accreditation can be applied at either of two levels: the institution as a whole, or specialized programs within an institution. As Larson (1983) noted, the quality of programs within an institution is invariably uneven, and low quality programs may benefit from the lofty reputation of its institution [...]. Thus, there is a need to accredit programs as well as institutions, especially when the graduates of programs are likely to impact on the health, safety, or welfare of the public."

TERME ÉTUDIÉ : agrément

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : accréditation; agrégation; certification; habilitation; sanction

DÉFINITION : «Reconnaissance officielle suite à l'évaluation, par un organisme compétent, de la valeur des objectifs, des opérations ainsi que des ressources humaines, matérielles et financières d'un programme ou d'un établissement d'enseignement.»

CONTEXTE : 1. « Si nous acceptons l'idée que la procédure d'agrément doit prendre en compte pour chaque établissement universitaire, l'enseignement et son évaluation, la recherche, son fonctionnement et sa qualité, les étudiants, le recrutement, le cursus, les débouchés, la formation continue, les services aux étudiants, la gestion et le gouvernement de l'établissement, la structure financière ainsi que la liberté intellectuelle, il est nécessaire de retenir pour toutes ces évaluations des critères quantitatifs et une approche qualitative. »

2. « [U]ne première université québécoise et une première francophone dans le monde vient d'être reconnue par l'American Assembly of Collegiate Schools of Business qui regroupe 305 universités parmi les plus prestigieuses. [...] L'honneur a été décerné à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. [...] Le processus d'évaluation, qui rappelle celui de l'homologation ISO pour les industries, s'est étendu sur près de deux ans. Des représentants de l'AACSB ont en outre vérifié systématiquement la conformité de la Faculté aux 52 critères au cours d'une visite [d'évaluation] de quatre jours, l'automne dernier. [...] Le maintien de l'agrément exige par ailleurs une réévaluation complète de l'institution d'enseignement tous les cinq ans. »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme « accréditation » qui s'emploie strictement dans le domaine diplomatique. Il écarte le terme « agrégation » qui concerne la reconnaissance accordée à un individu et non à un établissement. De plus, le terme n'est pas usité au Canada. Quant au terme « certification », il s'agit d'un anglicisme dans le sens d'agrément. Le terme « habilitation » désigne couramment en France l'autorisation par laquelle le ministre chargé des universités donne à un établissement d'enseignement supérieur le droit de délivrer des diplômes, ce qui ne correspond pas à la réalité dans le système d'éducation au Canada. Enfin, le terme « sanction » ne convient pas non plus, car il désigne la reconnaissance, par un diplôme, du succès d'un élève.

Le Réseau retient le terme « agrément » qui est d'usage courant.

DATE DE RÉDACTION : juin 1991